DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DU TAMPON

**********oooooooo**********

ARRÊTÉ MUNICIPAL n° 232
PORTANT REGLEMENTATION DES COUPURES ET DES REDUCTION DE PUISSANCE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS SECTEURS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DU TAMPON DU 3 AVRIL AU 4 MAI 2026

Le Maire de la commune du Tampon,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L 2212-2,
Vu le Code de la route,
Vu le Code de la voirie routière,
Vu le Code de l'environnement,
Vu la loi n°2009-967 du 03/08/2009 de programmation sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et notamment son article 41,

Considérant l'importance de lutter contre la pollution lumineuse et l'organisation de l'opération « Nuits sans lumières » organisée par la Société d'Étude Ornithologique de la Réunion (SEOR),

Considérant la nécessité de préserver la faune locale, notamment le Pétrel de Barau et le Pétrel noir de Bourbon, espèces classées en danger critique d'extinction, et que le secteur du Bras de la Plaine constitue un lieu de passage sensible,

ARRETE

Article 1
L'éclairage public, sera réduit de 90% du 03 au 08 avril et du 29 avril au 04 mai 2026 inclus et sera totalement éteint du 09 au 29 avril dans les secteurs suivants :

IMPASSE DES FRAISES	CHEMIN DE L'ADIEU	RUE DES LAURIERS ROSES
IMPASSE RIVIERE	IMPASSE FENELON	CHEMIN DES CAPUCINES
CHEMIN AURELIEN HOARAU	CHEMIN ORTAIRE LORION	IMPASSE DES CHAMPIGNONS
CHEMIN DE LA PETITE CHAPELLE	CHEMIN TONIO	IMPASSE DES ARTICHAUTS
CHEMIN DES CHEVREFEUILLES	CHEMIN DES CHEVAUX	CHEMIN FERRIER LEBON
CEHMIN ALEXANDRE DUMAS	RUE FRANCOIS VILLON	CHEMIN DES CHRYSANTHEMES
IMPASSE TUTUS	IMPASSE DENDROBIUMS	IMPASSE DES MIRABELLES
RUE ANDRE MAUROIS	IMPASSE FREDERIC MISTRAL	IMPASSE DES PISSENLITS
CHEMIN DIT FORESTIER	CHEMIN EMILE LITTRE	ROUTE DU PITON HYACINTHE
IMPASSE DES PASSIFLORES	CHEMIN DE LA REINE	RUE DES ROCHES BLEUES
IMPASSE BOUTON D/'OR	CHEMIN DE MONTBENO	CHEMIN VIVIEN
IMPASSE DES DIGITALES	CHEMIN DU PETIT BOIS	CHEMIN THOMAS PAYET
IMPASSE SAINT JOHN PERSEE	CHEMIN DOUDOU	IMPASSE DES LYS
CHEMIN ANDRE MALRAUX	CHEMIN ABROUSSE	ALLEE DES CAMPEURS
RUE DES FUSCHIAS	RUE CHARLES BEAUDELAIRE	IMPASSE MAS NAS
CHEMIN DU TUNNEL	CHEMIN DES VIOLETTES	IMPASSE MARGOT NATIVEL
CHEMIN GO	CHEMIN HENRI CABEU	CHEMIN DES LONGOSES
IMPASSE DE L'ESTAILLON	RUE DES LIANES D'OR	CHEMIN DARID
IMPASSE DES CASSIS	RUE DES FLAMBLOYANTS	IMPASSE GERMAIN BENARD
IMPASSE APPOLONE	CHEMIN PAUL VERLAINE	IMPASSE FELICIEN VINCENT

CHEMIN TOTOR	CHEMIN ALPHONSE DAUDET	IMPASSE ARC EN CIEL
RUE THEOPHILE GAUTHIER	CHEMIN DES LETCHIS	RUE AUGUSTE BRUNET
CHEMIN DE LA FORET	CHEMIN PAULO CATAYE	RUE HENRI QUEFFELEC
CHEMIN HERVE BASQUE	CHEMIN DU DASSY	CHEMIN MATA
CHEMIN DES PETITS PITONS	RUE PIERRE LAROUSSE	CHEMIN DE LA PETITE RAVINE
CHEMIN LOUIS ROUSSIN	RUE DU PERE GRONDIN	CHEMIN PIERRE JOSEPH PROUDHON
IMPASSE MARCO PICARD	IMPASSE JULES VALLES	RUE FRANCK BOYER
IMPASSE DARIAS	IMPASSE JEAN GIONO	IMPASSE ALYRE GRONDIN
CHEMIN FONTAINE VALEUS	CHEMIN PHILOMAR	RUE DES ARNICAS
IMPASSE TAN GEORGE	IMPASSE DES CAPLEYAS	SENTIER DES EGLANTINES
CHEMIN ONESSE	CHEMIN ALANVERT	RUE MONTAIGNE
CHEMIN BERRICHON	CHEMIN JEAMBLU	CHEMIN DES PLANTEURS
CHEMIN DE L'ESSENCIER	ROUTE DU PITON BLEU	CHEMIN MONDON
IMPASSE DELPHEE	RUE DU COMMANDEUR	CHEMIN DU GUE
CHEMIN LEVENEUR	RUE BOIS DE SOURCE	IMPASSE DES RADIS
IMPASSE KERINVAL	CHEMIN DES ACACIAS	IMPASSE DES BIBASSES
CHEMIN LEON CHAMAND	RUE EMILE ZOLA	CHEMIN FRAPPIER MONTBENOIT
IMPASSE DES JONCS	CHEMIN GERMAIN DIJOUX	ROUTE DES CAFEIERS
RUE CHARLES PEGUY	CHEMIN DES JAMEROSAS	CHEMIN POIVRE
CHEMIN ALEXANDRE DUMAS	CHEMIN LEROY	CHEMIN NEUF
IMPASSE CADET ROUSSEL	CHEMIN DE L'OZEILLE	CHEMIN MARCEL PROUST
IMPASSE DES CHICOREES	IMPASSE DES SYMBIDIUMS	CHEMIN DES BOIS DES ROSES
CHEMIN LAMARTINE	ALLEE DE L'HORLOGE	RUE RAPHAEL DOUYERE
CHEMIN DES COURGES	ALLEE FRANCOISE GIROUD	IMPASSE DES CYPRES
CHEMIN JEAN-FRANCOIS REVEL	IMPASSE STENDHAL	CHEMIN DES EGLANTINES
RUE DES CENTAUREES	CHEMIN DU PITON SAHALE	CHEMIN TETAINE
IMPASSE PROSPER MERIMEE	RUE ALBERT HIBON	CHEMIN FOURCADE
IMPASSE DES TANGORS	ALLEE KUCHIMAN	IMPASSE BORIS VIAN
IMPASSE PIERRE DE RONSARD	RUE GEORGES HOARAU	RUE ANDRE GIDE
IMPASSE DES SOEURS BRONTE	IMPASSE STEPHANE MALLARME	CHEMIN LISLEY GEOFFROY
IMPASSE DES VANDAS	IMPASSE JEROME LAURET	CHEMIN AVRIL AMAYE
IMPASSE ARTHUR RIMBAUD	IMPASSE JEAN PAUL SARTRE	RUE RACINE
TRAVERSE LOSSY	CHEMIN FRANCOIS HIBON	IMPASSE CLEMANT MAROT
ALLEE DES PIVOINES	RUE ANDRE MALRAUX	CHEMIN DE LA PASSERELLE
RUE ANATOLE FRANCE	CHEMIN EUGENE SUE	IMPASSE EVENOR RIVIERE
RUE DES MIMOSAS	CHEMIN ZAZO	CHEMIN CITERNE
IMPASSE DES PAPYRUS	IMPASSE ROBERT ARON	IMPASSE PAUL CEZANNE
IMPASSE DES ARUMS	CHEMIN EPIDOR HOARAU	CHEMIN DES BIBASSIERS
IMPASSE MAURICE BARRES	IMPASSE ANDRE HOARAU	IMPASSE DES CAPILLAIRES
IMPASSE JOVIT	RUE ALFRED MUSSET	IMPASSE DES SAUGES
IMPASSE PAUL VALERY	CHEMIN CANY	RUE DES LIANES AURORE
IMPASSE LEBIAN	CHEMIN COURTELINE	RUE DES GARDENIAS
CHEMIN ADENOR	IMPASSE DES PECHES	CHEMIN DES PAMPAS
IMPASSE EGLORY FONTAINE	IMPASSE MILTONIAS	CHEMIN NOTRE DAME DE LA SALETTE
IMPASSE LA BRUYERE	ALLEE ANNE MARIE DE LAGRANGE	CHEMIN DES ANGELIQUES
ALLEE FREDERIC DARD	IMPASSE DES CAMELIAS	CHEMIN DES CERISIERS
IMPASSE FAHAM	RUE JEAN GIRAUDOUX	CHEMIN TIGUET
IMPASSE DES KAKIS	IMPASSE RENE HOARAU	CHEMIN ALEXANDRE SERY
CHEMIN DES PAPILLONS	IMPASSE LEO	ALLEE CAMILLE COROT

Article 2
L'éclairage public, du 03 avril au 04 mai 2026 inclus sera réduit de 90% en dehors du secteur indiqué dans l'article 1.

Article 3
Le directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles, transmis à Monsieur le Sous-préfet de Saint-Pierre et pour information à Monsieur le Préfet de la Réunion, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, Monsieur le Chef de la Police Municipale et Madame la Présidente du SDIS.

Fait au Tampon, le

Le Maire



Alexis CHAUSSALET